

Liste d'occurrences des espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être ainsi désignées situées à 30 kilomètres et moins des limites de la réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan

Nom latin - no. d'occurrence Nom commun Statut de l'espèce au Québec Municipalité : Site d'inventaire Localisation	Rang de priorité G / N / S Qualité (Précision) Indice de biodiversité	Description <i>Aire(s) protégée(s)</i>	Latitude - Longitude Dernière observation
--	---	---	--

Faune

<i>Haliaeetus leucocephalus</i> - 67 (996) pygargue à tête blanche vulnérable	G4 / N4B,N4N / S3 D (S) B5.04	1997-07-20 : 1 adulte ; 1993-07-11 : 1 nid, 2 adultes. Nid dans un bouleau blanc/ou dans un peuplier faux-tremble (fide G. Lupien). Peu de grands pins dans le secteur. - préciser voir Morier et Mousseau 1993 dans réf.#989.	49 11 56 -73 46 25 1993-07-11
--	---	--	--------------------------------------

Lac-Ashuapmushuan :

Voie ferrée passe à proximité et chemin forestier qui mène au pont du CN entre les lacs Denaut et Ashuapmushuan lequel est à <1km du nid. Site BDOMQ : PT-63 ; Lac Denaut (Réserve faunique Ashuapmushuan).

Meilleure source (référence bibliographique) : Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO), Service canadien de la faune (Environnement Canada) et ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF). 1997. Banque de données sur les oiseaux menacés du Québec (BDOMQ). Pour de plus amples renseignements, contacter l'AQGO (4545 Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2).

<i>Sorex hoyi</i> - 24 (2390) musaraigne pygmée susceptible d'être désignée	G5 / N5 / S5 B (S)	1988-10-04 : 2 individus capturés. Habitat : forêt régénération mixte (FOREMI), jeune forêt mélangée à dominance de feuillus, le peuplier faux-tremble y prédomine suivi de l'épinette noire dans les zones plus humides ; surface de terrain de 520 X 190 mètres, environ 0.1 km carré, une partie du sol en sable est bien drainé, l'autre l'est moins où la strate mucinale est plus abondante ; 1996-10-05 : 2 individus capturés. Habitat : forêt régénération mixte (FOREMI), sol mal drainé, jeune forêt de feuillus à dominance de peupliers faux-tremble avec pins gris et épinettes noires.	48 49 04 -72 24 02 1996-10-05
--	---------------------------	---	--------------------------------------

Normandin :

Dolbeau

Meilleure source (référence bibliographique) : Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune. 2001. Atlas des micromammifères du Québec: base de données [fichier d'ordinateur]. Version 2.1 Québec: Direction du développement de la faune. Base de données réalisée avec le logiciel Microsoft Access 97.

<i>Synaptomys cooperi</i> - 46 (2560) campagnol-lemming de Cooper susceptible d'être désignée	G5 / N4 / S4 B (S)	1998-10-01 : 1 individu capturé. Habitat : bleuétière, forêt sèche, forêt humide	48 47 58 -72 19 08 1998-10-01
--	---------------------------	--	--------------------------------------

Nom latin - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Municipalité : Site d'inventaire</i>			
Localisation			

Saint-Félicien :

Rivière Mistassini, Dolbeau

Meilleure source (référence bibliographique) : Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune. 2001. Atlas des micromammifères du Québec: base de données [fichier d'ordinateur]. Version 2.1 Québec: Direction du développement de la faune. Base de données réalisée avec le logiciel Microsoft Access 97.

Nom latin - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Municipalité : Site d'inventaire</i>			
Localisation			

Flore

<i>Arethusa bulbosa</i> - 18 (7850)	G4 / N4? / S3	Tourbière réticulée très ouverte, avec genévrier, Menyanthes et Eriophorum; dans les zones les plus humides; pleine floraison au début de juillet.	49 23 00 -74 06 46
aréthuse bulbeuse	E (G)		1977-07-09
susceptible d'être désignée	B5.04		
<i>Lac-Ashuapmushuan :</i>			
Réserve faunique Ashuapmushuan, district Poutrincourt, lac Nicabau, 41,6 Km au nord-ouest du dépôt Nikauba.			
Meilleure source (spécimen d'herbier) : Marc Bois; 9 juillet 1977; no. récolte ; QFA			
<i>Hudsonia tomentosa</i> - (10387)	G5 / N4N5 / S3	Dune ouverte semi-colonisée avec <i>Oryzopsis pungens</i> , <i>Hudsonia tomentosa</i> , <i>Diervilla lonicera</i> , <i>Aralia hispida</i> , <i>Carex tonsa</i> , <i>Panicum</i> , <i>Comptonia perigrina</i> , <i>Prunus pennsylvanica</i> .	48 53 00 -72 21 30
hudsonie tomenteuse	E (S)		1992-07-06
susceptible d'être désignée	B5.04		
<i>Albanel :</i>			
Comté du Lac-Saint-Jean (Roberval)			
Meilleure source (référence bibliographique) : Cayouette, J. 2001. Communication personnelle.			
<i>Hudsonia tomentosa</i> - (14738)	G5 / N4N5 / S3	Ressemble à champs de dunes basses.	48 58 12 -73 14 43
hudsonie tomenteuse	C (S)		2003-10-27
susceptible d'être désignée	B5.03		
<i>Lac-Ashuapmushuan :</i>			
MRC Le Domaine-du-Roy, territoire non organisé de Lac-Ashuapmushuan, le long de la route vers le pont de la rivière Chigoubiche			
Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Photocopies de cahier de terrain, Lac-Ashuapmushuan, le long de la route vers le pont de la rivière Chigoubiche, 27 octobre 2003.			
<i>Hudsonia tomentosa</i> - (14337)	G5 / N4N5 / S3	Sur dunes de sable ouvertes sur substrat exposé, de part et d'autre de la route principale; 60 individus.	48 55 52 -73 10 49
hudsonie tomenteuse	D (S)		2003-10-27

Nom latin - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Municipalité : Site d'inventaire</i>			
Localisation			
susceptible d'être désignée	B5.04		
<i>Lac-Ashuapmushuan :</i>			
À la croisée de la rivière Vermillon et de la route 167 de la réserve Ashuapmushuan.			
Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Formulaire terrain, croisée de la rivière Vermillon et de la route 167 de la réserve Ashuapmushuan, 27 octobre 2003.			
<i>Hudsonia tomentosa - (14338)</i>	G5 / N4N5 / S3	Pinèdes grises à comptonie voyageuse sur dunes de sable. La hudsonie tomenteuse est surtout répartie le long des chemins et des ouvertures sur sol mis à nu ; plus de 25 000 individus, répartis en 7 colonies.	48 47 46 -72 37 08
hudsonie tomenteuse	B (S)		2003-09-30
susceptible d'être désignée	B4.07		
<i>Normandin :</i>			
Est de la rivière Ashuapmushuan, ouest du village de Normandin			
Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Formulaire terrain ouest du village de Normandin, 30 septembre 2003.			
<i>Hudsonia tomentosa - (14339)</i>	G5 / N4N5 / S3	Sur dunes de sable le long des chemins ou bien dans de petites ouvertures près de pinèdes grises à comptonie voyageuse. Environ 10 000 individus. L'occurrence représente près de 1000 individus. On trouve certains individus en bordure de chemin sur les talus de sable et d'autres dans la bleuetière sur les petites dunes de sable. Arbustaire à <i>Vaccinium angustifolium</i> accompagnée principalement de <i>Pinus banksiana</i> , de <i>Prunus pensylvanica</i> et de <i>Artostaphylos ursa-urvi</i> .	48 45 32 -72 39 15
hudsonie tomenteuse	A (S)		2003-09-29
susceptible d'être désignée	B4.03		
<i>La Doré :</i>			
À l'est de la municipalité de La Doré, au sud-ouest de la rivière Ashuapmushuan. Environ 7km au nord de Notre-Dame-de-la-Doré sur la route 167, prendre un chemin secondaire à droite (direction ESE). Ce chemin longe la partie sud de la rivière Pémonca. À partir de la voie ferrée on peut trouver de la Hudsonie en bordure de ce chemin, mais principalement à 2,2km et surtout à 2,8km dans la bleuetière.			
Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Formulaire terrain est de la municipalité de La Doré, 29 septembre 2003			
<i>Hudsonia tomentosa - (14351)</i>	G5 / N4N5 / S3	En bordure des plages de sable sur pointes de sable se dirigeant vers le lac; 3 500 individus.	49 06 26 -72 58 58
hudsonie tomenteuse	C (S)		2003-10-02
susceptible d'être désignée	B5.03		
<i>Rivière-Mistassini :</i>			

Nom latin - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Municipalité : Site d'inventaire</i>			
Localisation			

Lac Gronick

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Formulaire terrain, lac Gronick, 2 octobre 2003.

Hudsonia tomentosa - (14352)	G5 / N4N5 / S3	Situées au sommet de dunes de sable, dans un brûlis datant de quelques décennies; 250 individus.	49 01 29 -72 24 30
hudsonie tomenteuse	D (S)		2003-10-01
susceptible d'être désignée	B5.04		
<i>Notre-Dame-de-Lorette :</i>			
Limites nord de la bleuetière de Saint-Eugène			

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Formulaire terrain, limites nord de la bleuetière de Saint-Eugène, 1 octobre 2003. .

Hudsonia tomentosa - (14354)	G5 / N4N5 / S3	Pinède grise à comptonie voyageuse sur un dépôt de dunes de sable; 2000 individus, dans un milieu relativement perturbé et instable	48 42 17 -72 34 06
hudsonie tomenteuse	C (S)		2003-09-29
susceptible d'être désignée	B5.03		
<i>Saint-Félicien :</i>			
Saint-Félicien, sud-ouest de la municipalité de La Doré, chemin menant au lac Adélaré.			

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Formulaire terrain, Saint-Félicien chemin menant au lac Adélaré, 29 septembre 2003. .

Hudsonia tomentosa - 12 (4563)	G5 / N4N5 / S3	Occurrence d'environ 150 individus située dans une pinède grise sur dunes de sable complètement consolidée.	48 43 40 -72 37 13
hudsonie tomenteuse	C (S)		1999-05-04
susceptible d'être désignée	B5.03		
<i>La Doré :</i>			
Notre-Dame-de-la-Doré, en direction de Normandin, à 0,2km au nord-est de la voie ferrée et à environ 250m au sud de cette route. Autre colonie à 0,3km au nord-est de la voie ferrée et à 15m au sud cette route.			

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc, P. et A.R. Bouchard 1999. Relevé de terrain à La Doré, 4-05-199. .

Nom latin - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Municipalité : Site d'inventaire</i>			
Localisation			
<i>Hudsonia tomentosa</i> - 20 (4571)	G5 / N4N5 / S3	Grands bancs de sable.	48 46 30 -72 36 29
hudsonie tomenteuse	X (M)		1935-07-20
susceptible d'être désignée			
<i>La Doré :</i>			
Notre-Dame-de-la-Doré, grands bancs de sable près du portage des rapides des Roches, rivière Chamouchouane.			
Meilleure source (spécimen d'herbier) : FF. Marie-Victorin & Rolland-Germain, R. Meilleur.; 20-07-1935; no. récolte 43 005; MT, CAN			
<i>Hudsonia tomentosa</i> - 27 (4578)	G5 / N4N5 / S3	Dunes de sable; flanc de crête de dune, sable fin, drainage excessif; pinède à pin gris et à <i>Kalmia</i> ; début de floraison la première semaine d'août; pleine fructification la première semaine d'août.Plus de 1000 individus sur 12km .	48 50 28 -72 20 30
hudsonie tomenteuse	A (S)		1998-07-21
susceptible d'être désignée	B4.03		
<i>Saint-Félicien :</i>			
L'Afrique, environ 8 km à l'OSO de Dolbeau et environ 12 km à l'est de Normandin.			
Meilleure source (référence bibliographique) : Bouchard A.R. et P.Petitclerc. 1998. Relevé de terrain à Albanel 1998-07-21. .			
<i>Hudsonia tomentosa</i> - 504 (4591)	G5 / N4N5 / S3	Bleuetière sur dunes de sable; l'hudsonie apparaît sur le flanc de la dune. Le sable est fin et le drainage excessif. Présence d'ilots arborescent; pinède à pin gris, à <i>Kalmia</i> et <i>vaccinium angustifolium</i> . De 20 à 30 individus ont été observés.	48 46 34 -72 23 38
hudsonie tomenteuse	E (S)		1998-10-27
susceptible d'être désignée	B5.04		
<i>Saint-Félicien :</i>			
Bleuetière située au sud-ouest de l'aéroport de St-Modeste/Dolbeau.			
Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc, P. 1998. Relevé de terrain à St-Méthode 1998-10-27 .			
<i>Hudsonia tomentosa</i> - 506 (4593)	G5 / N4N5 / S3	La colonie, ~1000 individus, est située sur le dessus et sur les flancs des dunes de sable. La colonie est dispersée sur 1000m carré en compagnie du pin gris, de la comptonie voyageuse et du bleuet; végétatif la quatrième semaine d'octobre.	48 47 16 -72 33 23
hudsonie tomenteuse	D (S)		1998-10-27
susceptible d'être désignée	B5.04		
<i>Normandin :</i>			

Nom latin - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Municipalité : Site d'inventaire</i>			
Localisation			

La colonie est située à 2km, en direction nord, de la pépinière du ministère des Ressources Naturelles à Normandin. Le site appartient à la bleuetière coopérative de Normandin.

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc, P. 1998. Relevé de terrain de la bleuetière coopérative de Normandin le 1998-10-26 .

<i>Hudsonia tomentosa</i> - 507 (4594)	G5 / N4N5 / S3	Petite colonie d'une cinquantaine d'individus située sur une dune de sable dans une bleuetière. Arbustaire à <i>Vaccinium angustifolium</i> accompagnée principalement de <i>Pinus banksiana</i> , de <i>Prunus pensylvanica</i> et de <i>Comptonia peregrina</i> .	48 48 21 -72 41 45
hudsonie tomenteuse	D (S)		1998-10-27
susceptible d'être désignée	B5.04		

La Doré :

Colonie située à 3km au sse du lac Dufferin près de Notre-Dame-de-la-Doré au lac St-Jean.

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc, P. 1998. Relevé terrain à la bleuetière de Serville(de St-Félicien) près de Notre-Dame-de-la Doré, 1998-10-27 .

<i>Hudsonia tomentosa</i> - 509 (4596)	G5 / N4N5 / S3	Colonie d'environ 100 individus située dans une plantation à pin gris, répartie uniformément sur environ 1000m carrés. Le substrat un sable mis à nu par les travaux routiers. Un drainage excessif sur un terrain plat.	48 44 38 -72 35 12
hudsonie tomenteuse	D (S)		1999-05-04
susceptible d'être désignée	B5.04		

La Doré :

Notre-Dame-de-la-Doré, en direction de Normandin, à 3,2km de la voie ferrée en bordure de la route du côté sud.

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc, P. 1999. Relevé de terrain Notre-Dame-de-la-Doré le 1999-05-04 . .

<i>Polygonella articulata</i> - (14295)	G5 / N3 / S1	Dénué sablonneux; environ 50 000 individus.	48 44 02 -72 29 46
polygonelle articulée	B (S)		2003-10-03
susceptible d'être désignée	B3.03		

Saint-Félicien :

Saint-Félicien, au sud de l'usine SFK, près de la voie ferrée.

Meilleure source (référence bibliographique) : Dignard, N. et P. Petitclerc 2003. Formulaire terrain Saint-Félicien, 3/10/2003. .

Nom latin - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Municipalité : Site d'inventaire</i>			
Localisation			

<i>Polygonella articulata</i> - (14350)	G5 / N3 / S1	Le long d'un chemin sableux en partie près d'une voie ferrée et sur dunes de sables avec la hudsonie tomenteuse; 3000 individus.	48 45 10 -72 39 01
polygonelle articulée	C (S)		2003-09-29
susceptible d'être désignée	B4.02		

La Doré :

Est de la municipalité de La Doré, sud-ouest de la rivière Ashuapmushuan.

Meilleure source (référence bibliographique) : Petitclerc P. et N. Dignard 2003. Formulaire terrain, est de la municipalité de La Doré et sud-ouest de la rivière Ashuapmushuan, 29 septembre 2003.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes:

A : présence accidentelle; B : population animale reproductrice (breeding); C : présence en captivité ou en culture seulement; E : espèce exotique; H : non observé au cours des 25 dernières années; HY : hybride; N : population animale non reproductrice (non-breeding); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; R : présence rapportée mais non caractérisée; RF : présence signalée par erreur (reported falsely); SYN : synonymie de la nomenclature; T : caractérise un taxon infra-spécifique ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : espèce apparemment éteinte ou extirpée; ? : indique une incertitude (ex : S1?) ou un rang non assigné (ex : S?)

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : existante, à déterminer; H : historique; X : extirpée; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé

Valeur relative pour la conservation, calculée à partir du nombre d'occurrences de l'élément au Québec; des rangs de priorité globaux (G) et subnationaux (S); de l'endémisme juridirectionnel et de la qualité des occurrences



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UN TERRITOIRE
(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Présence d'occurrence(s) d'excellente qualité d'éléments G1
	.06	≥ 4 occurrences d'excellente à bonne qualité d'éléments G2
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	.08	≥ 4 occurrences d'excellente qualité d'éléments S1
B2	.01	Présence d'occurrence(s) autres que d'excellente qualité d'éléments G1
	.02	1-3 occurrences d'excellente à bonne qualité d'éléments G2
	.03	Présence d'occurrence(s) d'excellente qualité d'éléments G3
	.04	1-3 occurrences d'excellente qualité d'éléments S1
	.05	≥ 4 occurrences de qualité passable d'éléments G2
	.06	≥ 4 occurrences de bonne qualité d'éléments G3
	.07	≥ 4 occurrences de bonne qualité d'éléments S1
	.08	≥ 4 occurrences d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.09	≥ 10 occurrences d'excellente ou de bonne qualité d'éléments S2
B3	.01	1-3 occurrences de qualité passable d'éléments G2
	.02	1-3 occurrences de bonne qualité d'éléments G3
	.03	1-3 occurrences de bonne qualité d'éléments S1
	.04	4-9 occurrences d'excellente qualité d'éléments S2
	.05	1-3 occurrences d'excellente qualité d'espèce(s) S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.06	4-9 occurrences de bonne qualité d'espèces S2 ou de bonne qualité de toute communauté naturelle
	.07	≥ 4 occurrences de qualité passable d'éléments G3
	.08	≥ 4 occurrences de qualité passable d'éléments S1
	.09	≥ 4 occurrences d'excellente qualité d'éléments S3
	.10	≥ 10 occurrences parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)
	.11	1-3 occurrences de bonne qualité d'élément(s) S2
B4	.01	1-3 occurrences de qualité passable d'éléments G3
	.02	1-3 occurrences de qualité passable d'éléments S1
	.03	1-3 occurrences d'excellente qualité d'éléments S3
	.04	≥ 4 occurrences de bonne qualité d'éléments S3
	.05	1-3 occurrences de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.06	≥ 4 occurrences de qualité passable d'éléments S2
	.07	1-3 occurrences de bonne qualité d'éléments S3
	.08	≥ 4 occurrences parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)
B5	.01	1-3 occurrences de qualité passable d'éléments S2
	.02	≥ 4 occurrences de qualité passable d'éléments S3
	.03	1-3 occurrences de qualité passable d'éléments S3
	.04	1-3 occurrences parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique (espèces, communautés naturelles) selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. Le nombre d'éléments représentés intervient en second. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers. 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

Liste des espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être ainsi désignées situées à 30 kilomètres et moins des limites de la réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut au Québec	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec
	G	N	S		Total	A	B	C	D	X	H	E	I	Autre	
Faune															
<i>Haliaeetus leucocephalus</i> pygargue à tête blanche	G4	N4B,N4N	S3	vulnérable	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	156
<i>Sorex hoyi</i> musaraigne pygmée	G5	N5	S5	susceptible d'être désignée	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	38
<i>Synaptomys cooperi</i> campagnol-lemming de Cooper	G5	N4	S4	susceptible d'être désignée	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	57



Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut au Québec	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec	
	G	N	S		Total	A	B	C	D	X	H	E	I	Autre		
Flore																
<i>Arethusa bulbosa</i> aréthuse bulbeuse	G4	N4?	S3	susceptible d'être désignée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0		61
<i>Hudsonia tomentosa</i> hudsonie tomenteuse	G5	N4N5	S3	susceptible d'être désignée	15	2	1	4	5	1	0	2	0	0		60
<i>Polygonella articulata</i> polygonelle articulée	G5	N3	S1	susceptible d'être désignée	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0		12
Totaux :					21	2	4	5	6	1	0	3	0	0		
Nombre total d'espèces pour cette requête :					6											

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs sont nuancés par les cotes

A : présence accidentelle; B : population animale reproductrice (breeding); C : présence en captivité ou en culture seulement; E : espèce exotique; H : non observée au cours des 25 dernières années; HYB : hybride; N : population animale non reproductrice (non-breeding); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; R : présence rapportée mais non caractérisée; RF : présence signalée par erreur (reported falsely); SYN : synonymie de la nomenclature; T : caractérise un taxon infra-spécifique ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : espèce apparemment éteinte ou extirpée; ? : indique une incertitude (ex : S1?) ou un rang non assigné (ex : S?)

Qualité des occurrences : A : excellenté; B : bonne; C : passable; D : faible; E : existante, à déterminer; H : historique; X : extirpée; I : introduite



Liste d'habitats des espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être ainsi désignées situées à
30 kilomètres et moins des limites de la réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan

Habitat	Nom scientifique - nom commun
---------	-------------------------------

Faune

à déterminer

Haliaeetus leucocephalus - pygargue à tête blanche

996 Lac-Ashuapmushuan : Voie ferrée passe à proximité et chemin forestier qui mène au pont du CN entre les lacs Denaut et Ashuapmushuan lequel est à <1km du nid. Site BDOMQ : PT-63 ; Lac Denaut (Réserve faunique Ashuapmushuan).

Sorex hoyi - musaraigne pygmée

2390 Normandin : Dolbeau

Synaptomys cooperi - campagnol-lemming de Cooper

2560 Saint-Félicien : Rivière Mistassini, Dolbeau



Flore

Palustre; bog

Arethusa bulbosa - aréthuse bulbeuse

- # 7850 Lac-Ashuapmushuan : Réserve faunique Ashuapmushuan, district Poutrincourt, lac Nicabau, 41,6 Km au nord-ouest du dépôt Nikauba.

Terrestre; terrain anthropique

Polygonella articulata - polygonelle articulée

- # 14295 Saint-Félicien : Saint-Félicien, au sud de l'usine SFK, près de la voie ferrée.
14350 La Doré : Est de la municipalité de La Doré, sud-ouest de la rivière Ashuapmushuan.

Terrestre; forêt coniférienne

Hudsonia tomentosa - hudsonie tomenteuse

- # 4563 La Doré : Notre-Dame-de-la-Doré, en direction de Normandin, à 0,2km au nord-est de la voie ferrée et à environ 250m au sud de cette route. Autre colonie à 0,3km au nord-est de la voie ferrée et à 15m au sud cette route.
4571 La Doré : Notre-Dame-de-la-Doré, grands bancs de sable près du portage des rapides des Roches, rivière Chamouchouane.
4578 Saint-Félicien : L'Afrique, environ 8 km à l'OSO de Dolbeau et environ 12 km à l'est de Normandin.
4591 Saint-Félicien : Bleuetière située au sud-ouest de l'aéroport de St-Modeste/Dolbeau.
4593 Normandin : La colonie est située à 2km, en direction nord, de la pépinière du ministère des Ressources Naturelles à Normandin. Le site appartient à la bleuetière coopérative de Normandin.
4594 La Doré : Colonie située à 3km au sse du lac Dufferin près de Notre-Dame-de-la-Doré au lac St-Jean.
4596 La Doré : Notre-Dame-de-la-Doré, en direction de Normandin, à 3,2km de la voie ferrée en bordure de la route du côté sud.
10387 Albanel : Comté du Lac-Saint-Jean (Roberval)
14337 Lac-Ashuapmushuan : À la croisée de la rivière Vermillon et de la route 167 de la réserve Ashuapmushuan.
14338 Normandin : Est de la rivière Ashuapmushuan, ouest du village de Normandin
14339 La Doré : À l'est de la municipalité de La Doré, au sud-ouest de la rivière Ashuapmushuan. Environ 7km au nord de Notre-Dame-de-la-Doré sur la route 167, prendre un chemin secondaire à droite (direction ESE). Ce chemin longe la partie sud de la rivière Pémonca. À partir de la voie ferrée on peut trouver de la Hudsonie en bordure de ce chemin, mais principalement à 2,2km et surtout à 2,8km dans la bleuetière.
14351 Rivière-Mistassini : Lac Gronick
14352 Notre-Dame-de-Lorette : Limites nord de la bleuetière de Saint-Eugène
14354 Saint-Félicien : Saint-Félicien, sud-ouest de la municipalité de La Doré, chemin menant au lac Adélaré.
14738 Lac-Ashuapmushuan : MRC Le Domaine-du-Roy, territoire non organisé de Lac-Ashuapmushuan, le long de la route vers le pont de la rivière Chigoubiche

Terrestre; terrain sableux exposé

Hudsonia tomentosa - hudsonie tomenteuse



Habitat

Nom scientifique - nom commun

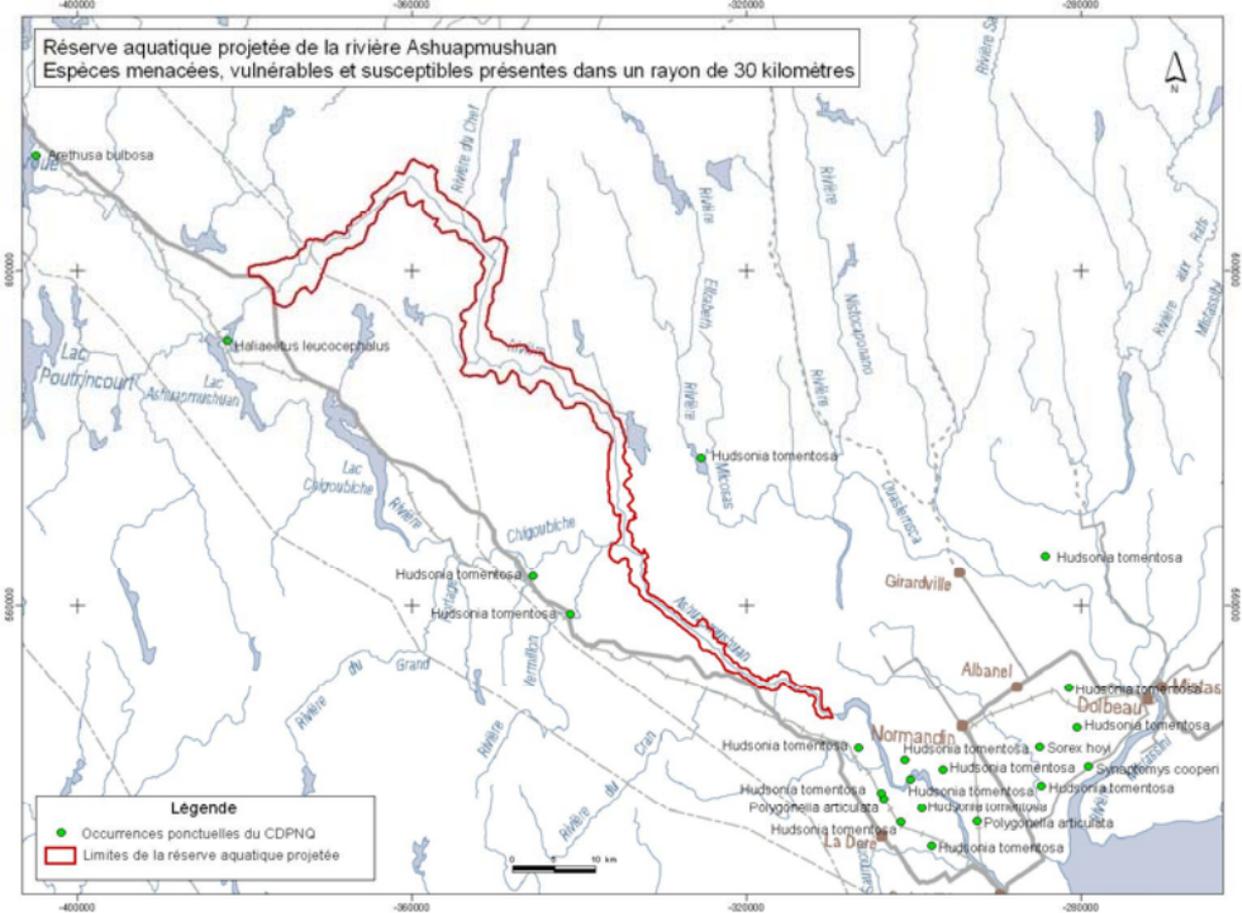
- # 4563 La Doré : Notre-Dame-de-la-Doré, en direction de Normandin, à 0,2km au nord-est de la voie ferrée et à environ 250m au sud de cette route. Autre colonie à 0,3km au nord-est de la voie ferrée et à 15m au sud cette route.
- # 4571 La Doré : Notre-Dame-de-la-Doré, grands bancs de sable près du portage des rapides des Roches, rivière Chamouchouane.
- # 4578 Saint-Félicien : L'Afrique, environ 8 km à l'OSO de Dolbeau et environ 12 km à l'est de Normandin.
- # 4591 Saint-Félicien : Bleuetière située au sud-ouest de l'aéroport de St-Modeste/Dolbeau.
- # 4593 Normandin : La colonie est située à 2km, en direction nord, de la pépinière du ministère des Ressources Naturelles à Normandin. Le site appartient à la bleuetière coopérative de Normandin.
- # 4594 La Doré : Colonie située à 3km au sse du lac Dufferin près de Notre-Dame-de-la-Doré au lac St-Jean.
- # 4596 La Doré : Notre-Dame-de-la-Doré, en direction de Normandin, à 3,2km de la voie ferrée en bordure de la route du côté sud.
- # 10387 Albanel : Comté du Lac-Saint-Jean (Roberval)
- # 14337 Lac-Ashuapmushuan : À la croisée de la rivière Vermillon et de la route 167 de la réserve Ashuapmushuan.
- # 14338 Normandin : Est de la rivière Ashuapmushuan, ouest du village de Normandin
- # 14339 La Doré : À l'est de la municipalité de La Doré, au sud-ouest de la rivière Ashuapmushuan. Environ 7km au nord de Notre-Dame-de-la-Doré sur la route 167, prendre un chemin secondaire à droite (direction ESE). Ce chemin longe la partie sud de la rivière Pémonca. À partir de la voie ferrée on peu trouver de la Hudsonie en bordure de ce chemin, mais principalement à 2,2km et surtout à 2,8km dans la bleuetière.
- # 14351 Rivière-Mistassini : Lac Gronick
- # 14352 Notre-Dame-de-Lorette : Limites nord de la bleuetière de Saint-Eugène
- # 14354 Saint-Félicien : Saint-Félicien, sud-ouest de la municipalité de La Doré, chemin menant au lac Adélar.
- # 14738 Lac-Ashuapmushuan : MRC Le Domaine-du-Roy, territoire non organisé de Lac-Ashuapmushuan, le long de la route vers le pont de la rivière Chigoubiche

Polygonella articulata - polygonelle articulée

- # 14295 Saint-Félicien : Saint-Félicien, au sud de l'usine SFK, près de la voie ferrée.
- # 14350 La Doré : Est de la municipalité de La Doré, sud-ouest de la rivière Ashuapmushuan.



Réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan
 Espèces menacées, vulnérables et susceptibles présentes dans un rayon de 30 kilomètres



Légende

- Occurrences ponctuelles du CDPNQ
- ▭ Limites de la réserve aquatique projetée

-400000 -360000 -320000 -280000